

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT
de BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON I

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11
Présents : 6
Votants : 9

OBJET:

Approbation de la
charte informatique et
autorisation de signature
avec le SIVOM de La
Grave-Villar d'Arène

48/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le 03 septembre à 19 heures
le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de **Madame Béatrice ALBERT, Maire.**
Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 27 août 2026.**

Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Alex DA SILVA
VIEIRA, Elodie LEFEBVRE, Sylvain PROTIERE, Gilles
JUGE

Absents: Robert CLOT, Gilles FORRET, Marina CASTAGNA,
Loïc MERLIN, Clémentine KUNEGEL

Pouvoirs : De Clémentine KUNEGEL à Béatrice ALBERT, de
Gilles FORRET à Alex DA SILVA VIEIRA, de Marina
CASTAGNA à Sylvain PROTIERE.

Secrétaire de séance : Julie ARNAUD

Cette délibération acte le retrait de la délibération 45/2026 du 25
juin 2026 par suite du défaut de délai de convocation du Conseil
Municipal.

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que le
développement des technologies de l'information et de la
communication conduit les agents et les élus à utiliser
quotidiennement des outils informatiques, des réseaux et des services
de communication numérique dans le cadre de l'exercice de leurs
missions.

Elle précise que l'utilisation de ces moyens implique le respect de
règles destinées à garantir la sécurité des systèmes d'information, la
protection des données, la confidentialité des informations traitées
ainsi que le respect des obligations légales et réglementaires
applicables.

Afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques liés à l'usage des
ressources numériques et de définir les droits et obligations de
chacun, le SIVOM de La Grave – Villar d'Arène a élaboré une charte
informatique. Celle-ci fixe les conditions d'utilisation des moyens
informatiques mis à disposition, rappelle les règles de sécurité et de
bonne conduite à respecter et vise à prévenir tout risque pouvant
engager la responsabilité de la collectivité ou de ses utilisateurs.
Madame la Maire présente au Conseil municipal la charte
informatique proposée par le SIVOM de La Grave – Villar d'Arène
et invite l'assemblée à se prononcer sur son adoption.

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le

ID : 005-210501813-20260903-D482026-DE

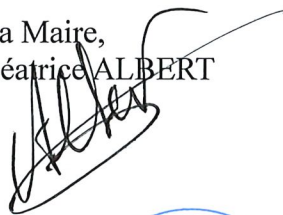
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la charte informatique annexée à la présente délibération ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;
- De rendre cette charte applicable à l'ensemble des agents et élus concernés.

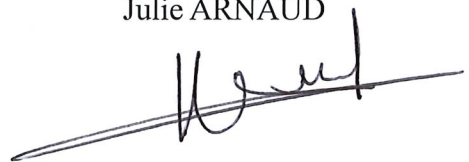
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdit

Pour copie conforme,

La Maire,
Béatrice ALBERT



La secrétaire de séance,
Julie ARNAUD



Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le

ID : 005-210501813-20260903-D482026-DE

48/2026